

## Demande de divulgation volontaire

Ce formulaire s'adresse à toute personne qui souhaite régulariser sa situation fiscale en faisant une divulgation volontaire. Il vous permet, ou permet au représentant autorisé, de nous soumettre une demande d'ouverture de dossier dans le cadre du programme de divulgation volontaire.

Pour bénéficier de la politique de divulgation volontaire, vous devez obligatoirement remplir les conditions d'admissibilité mentionnées dans le bulletin d'interprétation ADM.4 en vigueur et, si la divulgation volontaire concerne la TPS/TVH, celles mentionnées dans la circulaire d'information IC00-1 en vigueur, qui se trouve dans le site de l'Agence du revenu du Canada, au [www.cra-arc.gc.ca](http://www.cra-arc.gc.ca). Si vous remplissez les conditions d'admissibilité, Revenu Québec n'imposera pas les pénalités prévues par les lois fiscales et renoncera à son droit d'intenter des poursuites judiciaires de nature pénale relativement aux faits visés par cette demande.

Notez que, selon le bulletin d'interprétation ADM.4 et la circulaire d'information IC00-1, il existe plusieurs situations où la politique de divulgation volontaire ne s'applique pas.

### Date d'ouverture du dossier

Conformément au bulletin d'interprétation ADM.4, la date d'ouverture du dossier correspond à la date de réception par Revenu Québec du présent formulaire dûment rempli.

### Demande soumise par un représentant autorisé

Une demande de divulgation volontaire peut être soumise par un représentant autorisé. Dans ce cas, le formulaire *Autorisation relative à la communication de renseignements, procuration ou révocation* (MR-69) dûment rempli et signé doit être transmis avec le présent formulaire. Si la demande est faite de façon anonyme, le formulaire MR-69 doit être transmis lors de la communication du nom du demandeur.

### Demande de divulgation faite de façon anonyme

Un représentant autorisé peut faire une demande de divulgation de façon anonyme, sauf s'il s'agit d'une deuxième demande. Si la demande de divulgation est faite de façon anonyme par votre représentant autorisé, il devra nous communiquer votre nom dans les 90 jours suivant la date d'ouverture du dossier.

Notez que, dans certaines situations particulières, Revenu Québec se réserve le droit d'exiger le nom du demandeur avant la fin du délai de 90 jours.

Le représentant autorisé qui fait une demande de divulgation de façon anonyme doit obligatoirement remplir les espaces ombrés (y compris ceux des trois premiers caractères du code postal) de la partie 1 du présent formulaire et ensuite remplir les parties 2 à 5.

### Transmission de la demande

Vous pouvez faire parvenir la demande de divulgation volontaire par la poste ou par télécopieur à l'un des bureaux de Revenu Québec. Pour plus de renseignements, voyez la page 4.

### Pour en savoir plus

Pour plus de renseignements concernant la politique de divulgation volontaire de Revenu Québec, consultez le bulletin d'interprétation ADM.4 en vigueur ou le dépliant *La divulgation volontaire ou comment régulariser votre situation fiscale* (IN-309), ou encore visitez notre site Internet au [www.revenuquebec.ca](http://www.revenuquebec.ca).

## 1 Renseignements sur le demandeur

Numéro de compte TPS			
R T			
Numéro d'assurance sociale		Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	
Numéro d'identification			Dossier
Nom du demandeur (nom de famille et prénom, s'il s'agit d'un particulier)			
Sexe	Date de naissance	Domaine d'activité commerciale ou professionnelle, s'il y a lieu	Date de début des activités
<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F			
Adresse complète			Code postal
Ind. rég. Téléphone	Poste	Ind. rég. Télécopieur	Pays de résidence (si non-résident)



## 2 Renseignements sur la demande

Avez-vous déjà transmis une demande de divulgation volontaire à Revenu Québec?

Oui  Non Si oui, précisez la date.

Comme mentionné dans le bulletin ADM.4 et la circulaire IC00-1, dans le cas d'une deuxième demande de divulgation, vous devez fournir le nom du demandeur ainsi que les détails relatifs à la première divulgation (indiquez le numéro de dossier, si vous le connaissez). Si l'espace est insuffisant, joignez une feuille contenant les renseignements demandés.

## 3 Renseignements sur le représentant autorisé

Nom du représentant

Adresse complète

Code postal

Ind. rég. Téléphone

Poste

Ind. rég. Télécopieur

Courriel

Si le nom du demandeur est fourni, cochez la case.

Joignez le formulaire *Autorisation relative à la communication de renseignements, procuration ou révocation* (MR-69) dûment rempli.

## 4 Renseignements requis pour faire une demande de divulgation volontaire

**Historique des faits.** Décrivez les raisons de la divulgation et expliquez en quoi votre demande respecte les conditions d'admissibilité pour qu'elle soit considérée comme volontaire. Chaque demande de divulgation doit comprendre suffisamment de détails pour nous permettre de vérifier les faits. Si l'espace est insuffisant, joignez une feuille contenant les renseignements demandés.

### Personne ou entité concernée

Particulier  Fiducie testamentaire  Fiducie non testamentaire  Société par actions  Société de personnes

Autre (précisez) : \_\_\_\_\_

### Nature des droits

Impôt des particuliers  Impôt des sociétés  Retenues à la source et cotisations d'employeur  TVQ  TPS/TVH

Autres (par exemple, la taxe sur les carburants ou l'impôt sur le tabac). Précisez : \_\_\_\_\_

**Type d'omission.** Décrivez la nature de l'omission (par exemple, revenus tirés d'une entreprise ou de placement non déclarés, taxes perçues non remises).

**Périodes concernées.** Indiquez les années d'imposition, les périodes de déclaration ou les exercices visés par la divulgation, y compris la date du premier énoncé inexact ou incomplet ou la date de la première omission ou de l'évasion fiscale.

**Montant des droits dus.** Inscrivez le montant total des droits dus en devise canadienne ou, s'il n'est pas connu, le montant estimé de ces droits.



11NQ ZZ 49497881

## 4 Renseignements requis pour faire une demande de divulgation volontaire (suite)

Remplissez obligatoirement cette partie si vous avez des actifs ou des revenus à l'étranger non déclarés.

Date d'ouverture du ou des comptes
Date du ou des premiers investissements, ou du ou des transferts (indiquez l'origine des investissements et leurs montants)
Solde du ou des comptes à la date d'ouverture du dossier de divulgation volontaire (indiquez les années pour lesquelles le portfolio et les relevés seront transmis)
Noms des institutions financières étrangères concernées et des pays où elles sont établies

## 5 Signature

Le demandeur ou le représentant autorisé doit signer la partie qui le concerne.

### Demandeur

Je déclare que la présente demande de divulgation volontaire respecte les conditions d'admissibilité mentionnées dans le bulletin d'interprétation ADM.4 et, s'il y a lieu, dans la circulaire d'information IC00-1. Je déclare également avoir pris connaissance de ces conditions.

Je comprends que ma demande sera refusée si elle ne respecte pas l'une des conditions relatives à la politique de divulgation volontaire. Dans un tel cas, Revenu Québec pourrait établir des avis de cotisation ou de nouvelle cotisation, imposer des pénalités et des intérêts, entreprendre une vérification ou une enquête, ou même intenter des poursuites judiciaires de nature pénale, s'il y a lieu.

Je m'engage à fournir avec diligence à Revenu Québec le détail des faits et des droits à payer pour chacune des périodes et chacune des lois fiscales visées par la présente demande de divulgation volontaire. J'assure ainsi Revenu Québec de ma pleine et entière collaboration en ce qui concerne l'analyse, la vérification et la finalisation de ma demande de divulgation volontaire.

Je déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire ainsi que dans tout autre document annexé sont véridiques.

\_\_\_\_\_

Signature du demandeur

\_\_\_\_\_

Date

### Représentant autorisé

Selon les informations fournies par le demandeur, je déclare que la présente demande de divulgation volontaire respecte les conditions d'admissibilité mentionnées dans le bulletin d'interprétation ADM.4 et, s'il y a lieu, dans la circulaire d'information IC00-1. Je déclare également avoir pris connaissance de ces conditions.

Je comprends que la présente demande sera refusée si elle ne respecte pas l'une des conditions relatives à la politique de divulgation volontaire. Dans un tel cas, Revenu Québec pourrait établir des avis de cotisation ou de nouvelle cotisation, imposer des pénalités et des intérêts, entreprendre une vérification ou une enquête, ou même intenter des poursuites judiciaires de nature pénale, s'il y a lieu.

Je m'engage à fournir avec diligence à Revenu Québec le détail des faits et des droits à payer pour chacune des périodes et chacune des lois fiscales visées par la présente demande de divulgation volontaire. J'assure ainsi Revenu Québec de ma pleine et entière collaboration en ce qui concerne l'analyse, la vérification et la finalisation de cette demande de divulgation volontaire.

Je déclare que je suis le représentant autorisé du demandeur et que les renseignements inscrits dans ce formulaire ainsi que dans tout autre document annexé sont, à ma connaissance, conformes à ceux fournis par le demandeur.

\_\_\_\_\_

Signature du représentant autorisé

\_\_\_\_\_

Date



11NR ZZ 49497882

## Renseignements

### Particuliers

Les particuliers qui souhaitent faire une divulgation volontaire peuvent faire parvenir leur demande à l'un des bureaux de la Direction principale des relations avec la clientèle des particuliers ou au bureau de la Direction des divulgations volontaires, dont les adresses figurent ci-dessous. Néanmoins, toute demande faite de façon anonyme ainsi que toutes celles impliquant des actifs ou des revenus à l'étranger qui n'ont pas été déclarés devront obligatoirement être transmises à la Direction des divulgations volontaires.

### Particuliers en affaires et toute autre personne

Les particuliers en affaires et toute autre personne qui souhaitent faire une divulgation volontaire doivent faire parvenir leur demande au bureau de la Direction des divulgations volontaires.

<b>Direction des divulgations volontaires</b>	
	Direction des divulgations volontaires Revenu Québec Complexe Desjardins Secteur D246VE Montréal (Québec) H5B 1A4 Téléphone : 514 287-3585, poste 2878705 1 888 830-8808, poste 2878705 (sans frais) Télécopieur : 514 287-8490
<b>Direction principale des relations avec la clientèle des particuliers</b>	
Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie	Direction principale des relations avec la clientèle des particuliers Revenu Québec C. P. 3000, succursale Place-Desjardins Montréal (Québec) H5B 1A4 Téléphone : 514 864-6299 1 800 267-6299 (sans frais)
Québec et autres régions	Direction principale des relations avec la clientèle des particuliers Revenu Québec 3800, rue de Marly Québec (Québec) G1X 4A5 Téléphone : 418 659-6299 1 800 267-6299 (sans frais)
<b>Service offert aux personnes sourdes</b>	
Région de Montréal	514 873-4455
Autres régions	1 800 361-3795 (sans frais)

Pour plus de renseignements, communiquez avec l'un des bureaux mentionnés ci-dessus ou visitez notre site Internet au [www.revenuquebec.ca](http://www.revenuquebec.ca).

